



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
14/06/18	14/06/18	F01118P0149

## 1. Intitulé du projet

Régularisation du forage F2 et autorisation du forage F3

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
17.b 27.a	Forage F2 : production de 320 000 m3/an, forage F3 : 500 000 m3/an. Profondeur F2: 116 mn, F3: 110 m  IOTA 1.1.2.0. : 2° Autorisation (volume supérieur à 200 000 m3/an)

## 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exploitation du forage F2 depuis 2009 - profondeur de 117 m - nappe captée: craie  
Raccordement du forage au château d'eau de Lommoye par création d'une conduite de 2,9 km DN 200 mm, création d'un réservoir semi-enterré de 1500 m3. Cette conduite reprend également des eaux de F1. Travaux réalisés en 2009.

Exploitation du forage F3 créé en 2016 - profondeur de 110 m - nappe captée: craie  
Raccordement du forage F3 au réseau du forage existant F2 situé à 57 m de F3. Création d'une conduite de raccordement de 65 m, DN 200 mm. Travaux réalisés en 2017.

Il n'y a pas de travaux de démolition

## 4.2 Objectifs du projet

- Finaliser la procédure d'autorisation du forage F2 qui alimente la collectivité en eau potable depuis 2009. Sa situation au regard du code de l'environnement et de la santé publique doit être régularisée.
- Préparer la procédure d'autorisation du forage F3.

Tous les travaux de raccordement ont réalisés

Le syndicat est alimenté en 2018 par ses ressources propres: les forages F1 et F2 situés à Lommoye et par les sources de Blaru « La Cressonnière» et« Le Lavoir» (voir annexe 4)

La source du « Lavoir», qui représente une part importante de la production de Blaru, montre des teneurs en nitrates et en pesticides dépassant régulièrement les normes.

Le forage F1 ne produisant que 19 m<sup>3</sup>/h, pour assurer la sécurité de son alimentation en eau potable, le SEPE a réalisé le forage F2 en 2006 puis F3 en 2016. Un avis favorable de l'hydrogéologue agréé DEVER a été émis pour F1-F2 puis pour F3.

Le forage F3 est réalisé, les infrastructures sont en place et les installations techniquement prêtes à être mises en service.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

TOUS LES TRAVAUX SONT REALISES

L'exploitation de F2 est en place depuis 2009

Le forage F3 est totalement équipé, raccordé et prêt à être mis en service.

Travaux sur F1 en 1999, raccordement au réseau du SEPE par 1380 m de canalisation 125 mm.

Création d'une chambre de forage et dispositif de chloration de l'eau, automatismes et équipements hydrauliques. Voir annexe 4

Travaux sur F2 en 2009. Forage à 116 m, raccordement au réservoir semi-enterré de Lommoye de par la création de canalisations comme suit: DN 200mm, 2900 m. Pose en enterré. Voir annexe 4,

Création d'une chambre de forage et dispositif de chloration de l'eau, automatismes et équipements hydrauliques,

Création du réservoir semi-enterré de Lommoye de 1 500 m<sup>3</sup>, à proximité du château d'eau existant,

Raccordement au château d'eau de Lommoye par la création de canalisations comme suit: 2 \* DN 200 mm 14 m.

Travaux sur F3 en 2015 - 2016. Forage à 110 m, raccordement au réseau de F1 et F2 sur le périmètre immédiat des forages, pose de canalisation DN 150 mm 65 m,

Création d'une chambre de forage et dispositif de chloration de l'eau, automatismes et équipements hydrauliques,

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pompage des ouvrages au débit suivant (20 h/24 h)

En activité :

- F1 : 19 m<sup>3</sup>/h
- F2: 50 m<sup>3</sup>/h (demande d'autorisation en cours)

Prévisionnel :

- F3: 70 m<sup>3</sup>/h (demande d'autorisation en cours, à présenter après régularisation de F2)

Le volume de production journalier demandé pour le champ captant est de 2600 m<sup>3</sup>/j et un volume annuel de 950 000 m<sup>3</sup>/an.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1.1.2.0. Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, le volume total prélevé étant :

- Supérieur à 200 000 m<sup>3</sup>/an: AUTORISATION

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Forage F2: profondeur	116m
Débit de pompage nominal	50 m <sup>3</sup> /h
Forage F3 : profondeur	110m
Débit de pompage nominal	70 m <sup>3</sup> /h
Espace réservé au périmètre de protection immédiate du forage F3 en continuité du périmètre immédiat des forages existants F1 et F2 (avec hydrogéologue agréé), sur une surface d'environ 600 m <sup>2</sup>	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Lommoye

Coordonnées Lambert 93

X Y

F2 : 591833 6878971

F3 : 591882 6878992

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Lommoye - 78

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les forages F2 et F3 viennent compléter la production du forage F1 existant. Ils ont fait l'objet d'un avis favorable de l'hydrogéologue agréé M. DEVER en août 2006 et en janvier 2017
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 400 m d'une extension sous forme d'une bande étroite de la zone de protection Natura 2000 ZPS« Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny» RI112012 Directive 2009/147/CE
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe de la craie Masse d'eau: FRHG211 - HG211 - Craie altérée du Neubourg-Iton-plaine de Saint-André
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement induit dans les forages Rabattement dans la nappe comme suit (annexe 6): en pompage 20h/24 h, rabattement théorique de 0,05 m à 2000 m du site, pour une exploitation au régime de F1 : 19 m3/h, F2: 50 m3/h, F3 : 70 m3/h.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pompage dans la nappe de la craie Forages F2 et F3 exploités avec F1 situé sur le même champ captant à raison de 950 000 m3/an pour l'ensemble des ouvrages F1, F2 et F3. La part d'exploitation de F2 et F3 est respectivement de 320 000 m3/an et 500 000 m3/an.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la faible valeur des rabattements induits par les forages et de l'éloignement important du seul cours d'eau pérenne (Seine) de la zone, on ne note aucune incidence sur les eaux de surface et les milieux humides associés
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nappe de la craie se situe à une profondeur de plus de 30 m sous la forêt concernée par la zone Natura 2000. Les rabattements induits sur la nappe de la craie sont très limités, comme montré par la simulation réalisée. L'exploitation des forages F2 et F3, séparément et simultanément n'a pas d'incidence sur la zone Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nappe de la craie se situe à une profondeur de plus de 30 m sous le plateau de Lommoye. Les rabattements induits sur la nappe de la craie restent très limités, comme montré par la simulation réalisée. L'exploitation des forages de Lommoye n'a pas d'incidence sur la ZNIEFF 1 n° 110030074 «Plateau autour de Lommoye»
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extension au périmètre de protection immédiate qui existe déjà pour F1 et F2 (avis de l'hydrogéologue agréé ) et étendu à F3 sur une surface totale de 600 m3 qui sera clôturée. Le complément de surface sera prise sur la zone de culture proche et a fait l'objet d'un achat par le Syndicat.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore ne sera perceptible, le seul équipement étant les pompes immergées à 80 m de profondeur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se trouve en zone strictement agricole.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aucun travaux ne sont à réaliser

F1 et F2 sont en exploitation respectivement depuis 1999 et 2009.

Le rabattement de niveau de la nappe induit par les forages F2 et F3 s'inscrit dans l'incidence du champ captant du forage de Lommoye F1. Les rabattements mesurés entre les forages et le calcul de la zone d'influence des pompages montre qu'il ne peut y avoir d'incidence ni sur la ZNIEFF ni sur la zone Natura 2000 proche.

Compte tenu des éléments mis en évidence, le projet n'a aucune incidence sur l'environnement. Il n'a aucune incidence que les ouvrages souterrains de la région, tous éloignés de plus de 2 km.

Il n'a aucune incidence sur les écoulements superficiels en raison de la grande profondeur de la nappe de la craie et la distance d

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 6. Contient le descriptif des usages des eaux souterraines, des eaux de surface et des incidences des pompages

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lommoye

le, 10 juin 2018

Signature



*Le Président*  
*[Signature]*

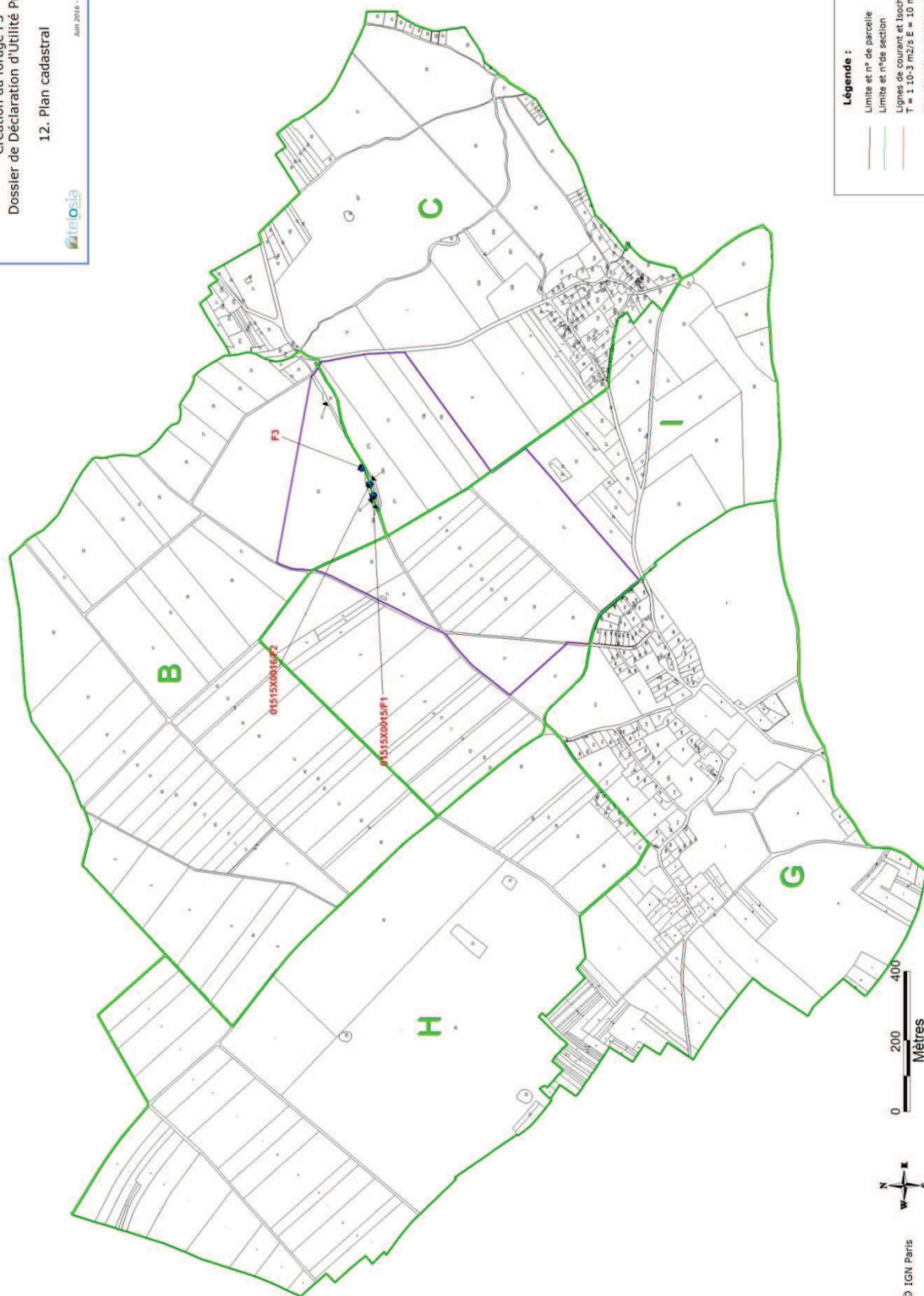
*G. MAGNE*

## **Annexe 2. Plan de situation**









**Légende :**

- Limite et n° de parcelle
- Limite et n° de section
- Lignes de couvain et tachéisme en mois  
T = 1 10-2 m/2/5 E = 10 m P = 0,05
- Périmètre de protection rapprochée  
des captages F1 et F2 (écrit 2006)

© IGN Paris

0 200 400  
Mètres

Département :  
YVELINES

Commune :  
LOMMOYE

Section : B  
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 13/06/2018  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

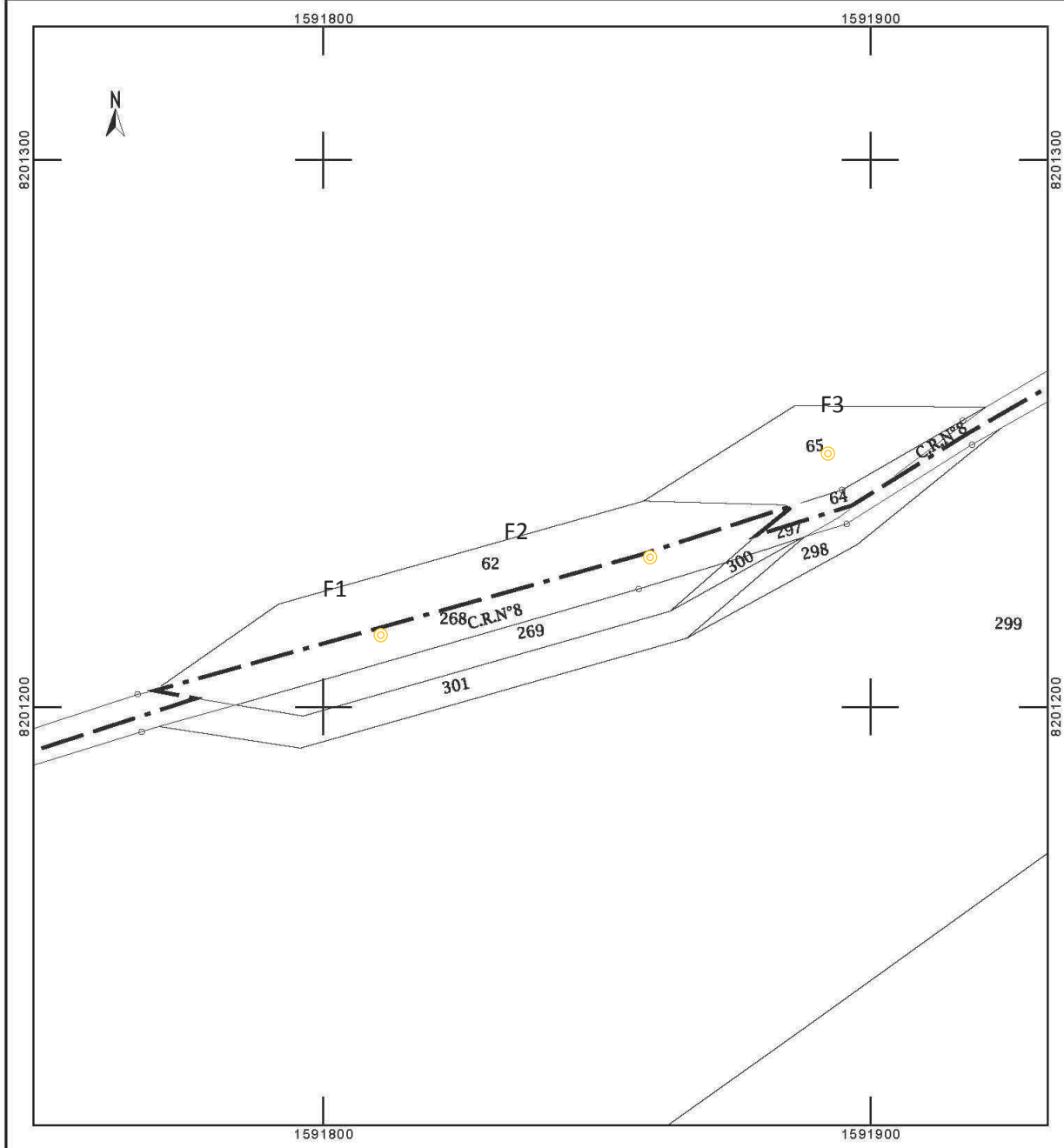
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
VERSAILLES - Accueil et délivrance de  
documents  
ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h-  
13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h  
78015  
78015 VERSAILLES CEDEX  
tél. 01.30.97.44.52 -fax 01.30.97.45.76  
cdif.versailles@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



### **Annexe 3. Photo satellite et photographies du site**



F1

F2

F3

Photo 1

Photo 2





Photo 1 - Forage F3



Photo 2 - Forages F2 et F1



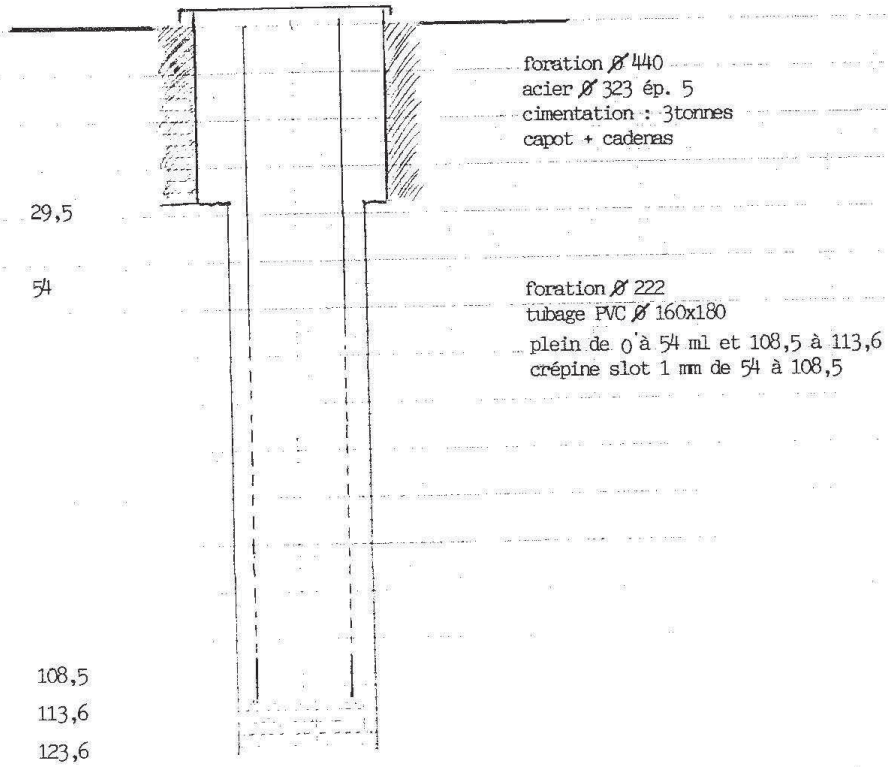
## Annexe 4. Plans et descriptifs du projet

### Coupe des forages



PLAN DE FORAGE

LOMMOYE



**FORAGES MASSE Michel**

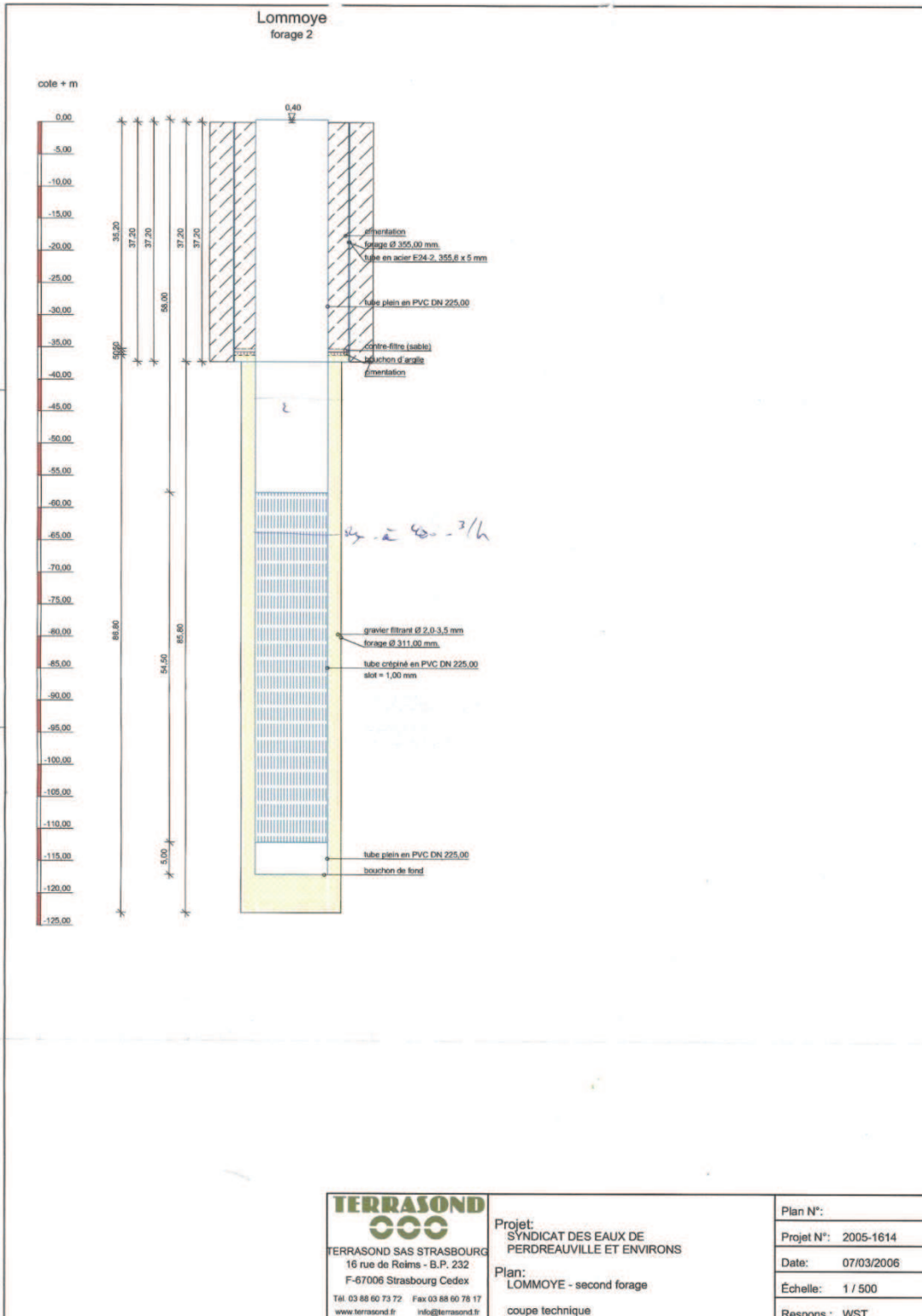
S.A. Cap. 1.250.000 F

HERISSON - 17380 TONNAY BOUTONNE

Tél. 05 46 59 75 52 - Fax 05 46 59 70 31

R.C. 77 B 9 - APE 451 D

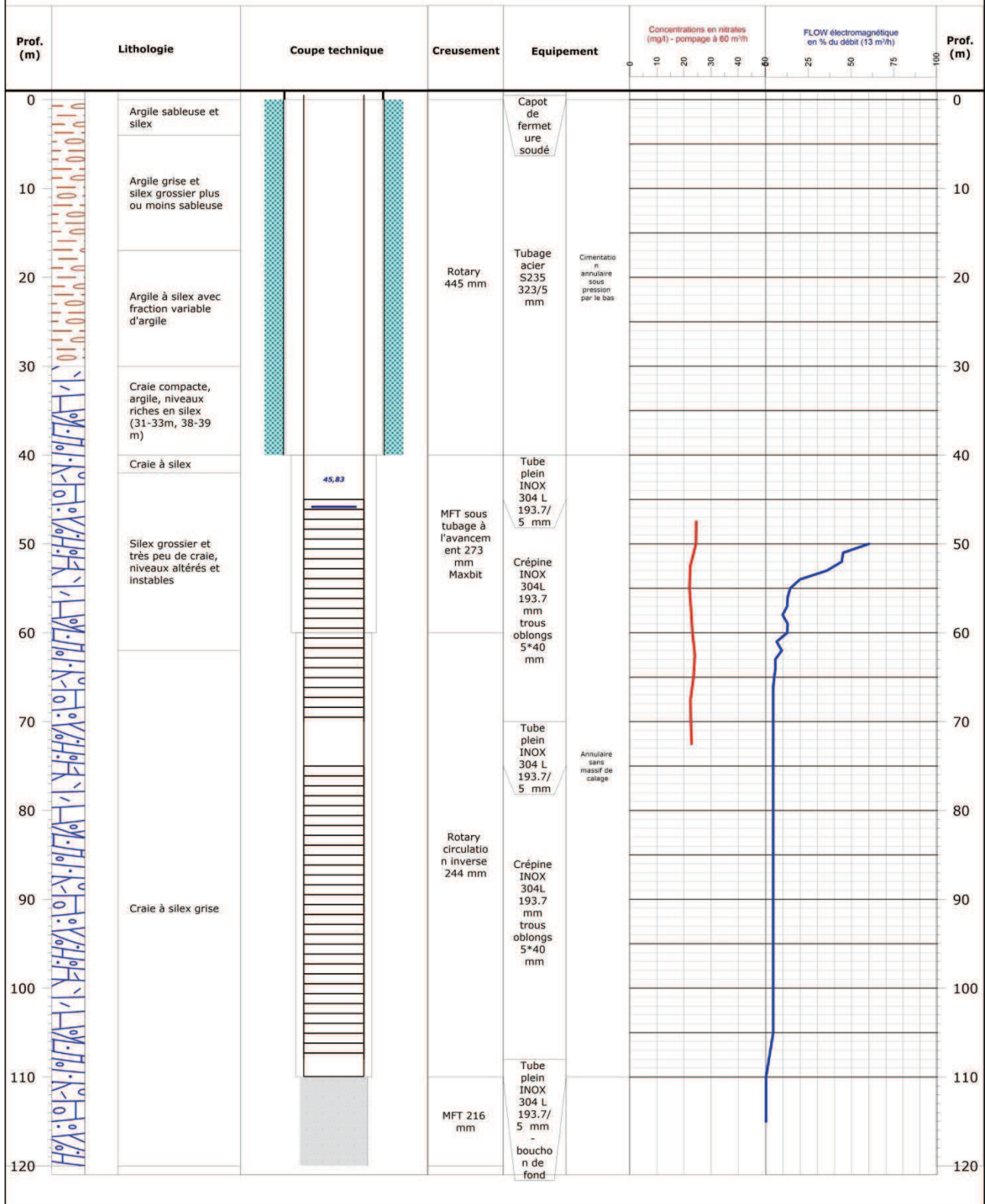
# F2 – 2006 - BSS000LERG



X Lambert II (m) : 591879  
 Y Lambert II (m) : 6878994  
 Cote sol (m NGF) : 126

**Syndicat des Eaux de Perdreauville**  
**Forage F3 de Lommoye**  
**Coupe définitive - 20/03/2015**

**Nom du forage : F3**  
 Indice national : 01515X####



Niveau statique  
 Date : 16/03/2015

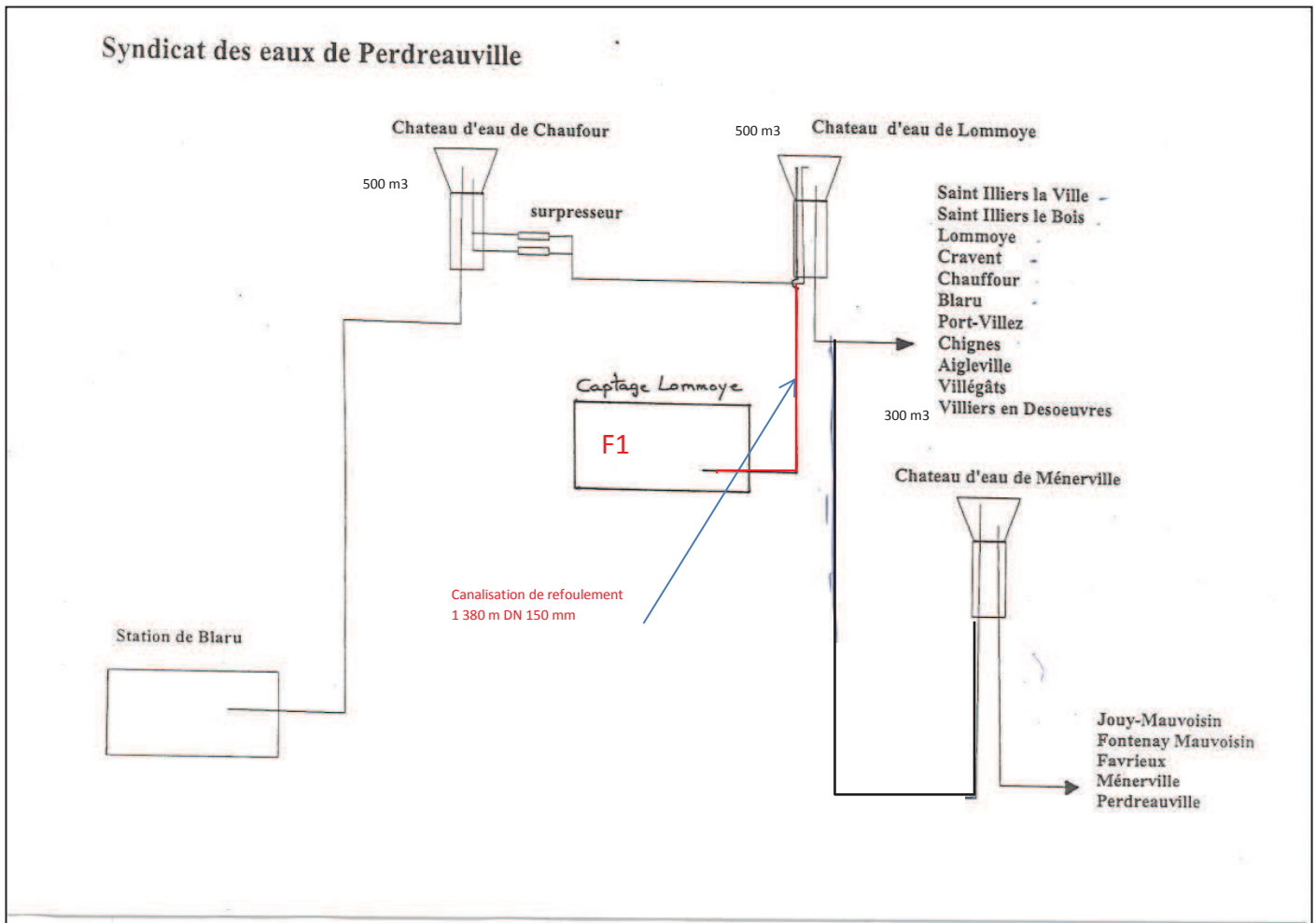
Toutes les cotes de profondeur sont exprimées par rapport au sol  
 Repère : Tubage de tête  
 Cote repère/sol : # m

Entreprise : Néant  
 Date travaux (début/fin) : 15/09/2014 20/03/2015

## Plan et caractéristiques des aménagements

### Aménagement et raccordement de F1 – 1999

Pose canalisation 150 mm – 1380 m, équipement de la tête de forage F1





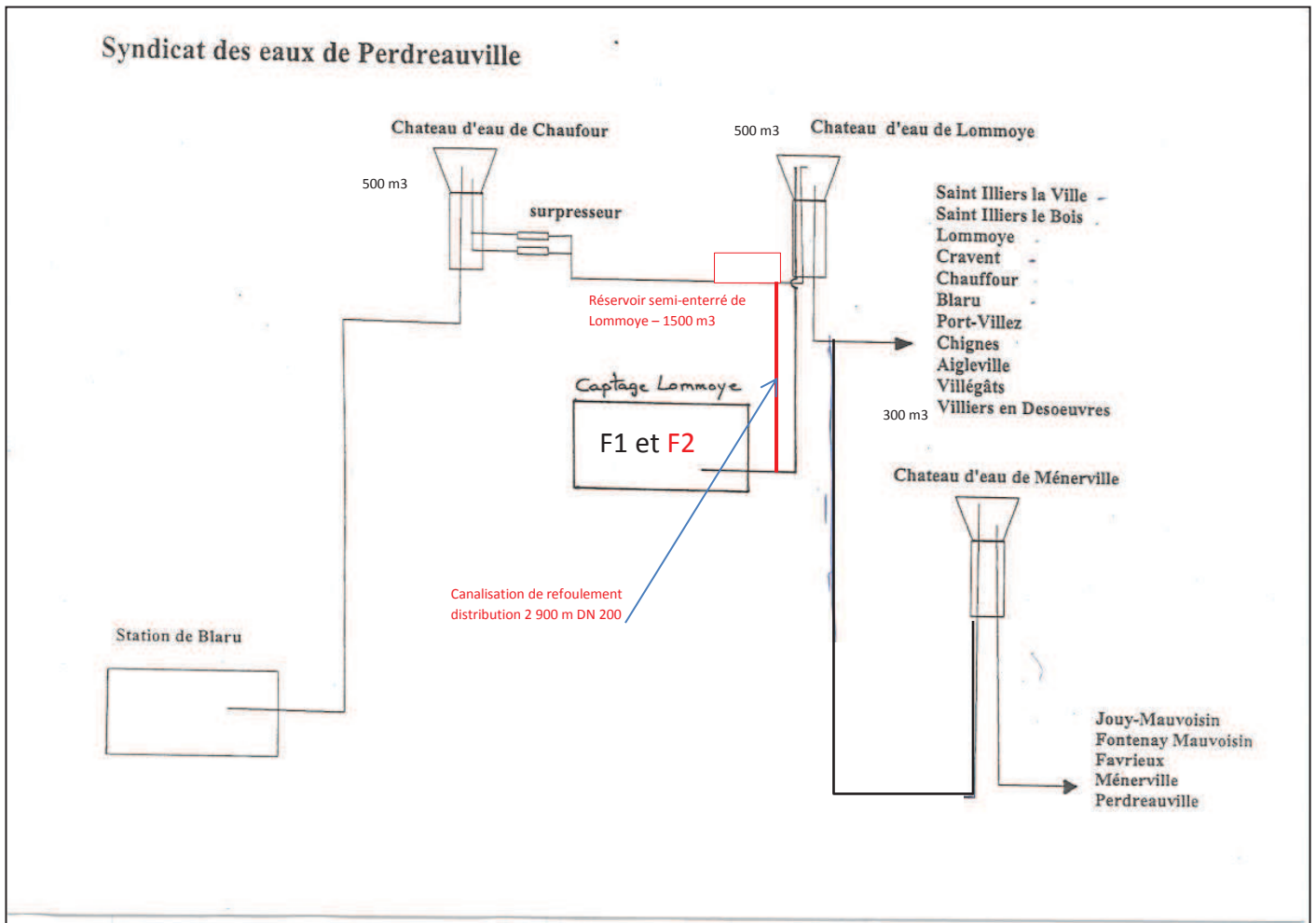




## Aménagement et raccordement de F1 – 1999



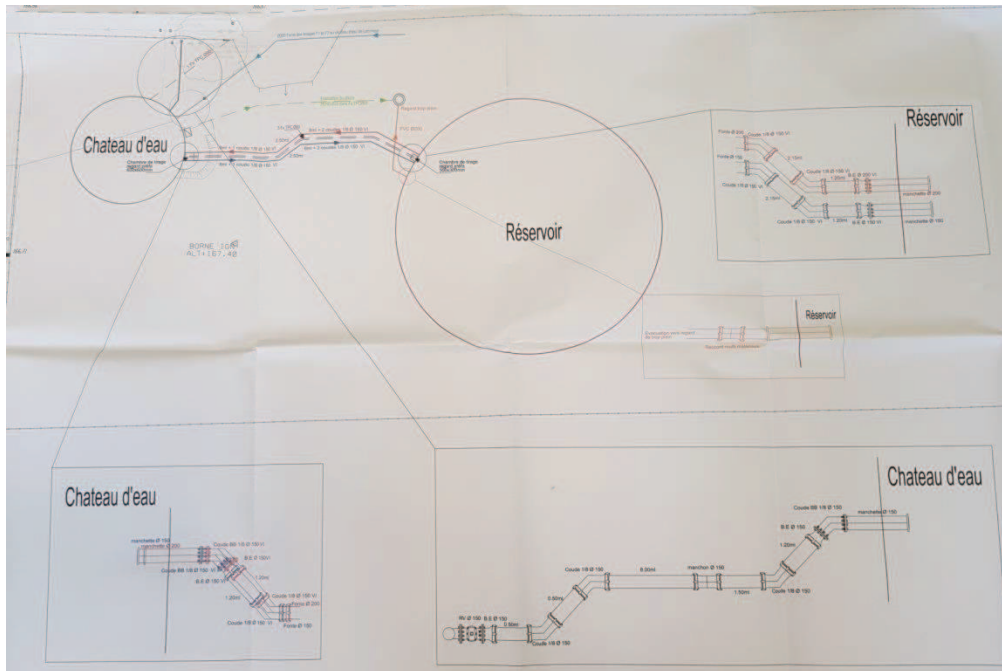
## Aménagement et raccordement de F2 - 2006



## Aménagement et raccordement de F2 - 2006







Plan de raccordement du réservoir semi-enterré au château d'eau de Lommoye

Pose de 2\* 14 m de canalisation DN 200 mm




Syndicat des Eaux de Perdreauville et Environs


**ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Réalisation d'une canalisation  
d'adduction entre les forages 1 et 2  
et le réservoir de Lommoye


**PLAN DE RECOLEMENT**



Les réseaux de la vie



08/07/10	Plan de Recolement	N
08/07/10	Plan d'adduction	A
	Qualification	Titulaire
Date:	08/07/2008	Établi par M. LATTE
Commune:	17100	Validé par C. CHEMEL
Dessiné sur plan C. CHEMEL		



Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

**A.E.P.  
DDEA 78**

Plan de raccordement du forage F2 (et F1) au réservoir semi-enterré Lommoye

Pose de 2900 m de canalisation diamètre 200 mm



Syndicat d'Eau de la région de Perdreauville  
 Plan général du réseau - raccordement de F2 - 2009



Juin 2009 - 00080010 - 00280010

**Réseau d'eau potable**

- Lommoye
- Blaru
- La Villeneuve
- Réseau de raccordement F2 - F3 - DN 200 mm

**Interconnexions**

- Vente
- Achat
- Vente locale

**Réservoirs**

- Point
- Point
- Point







**Réseau d'eau potable**

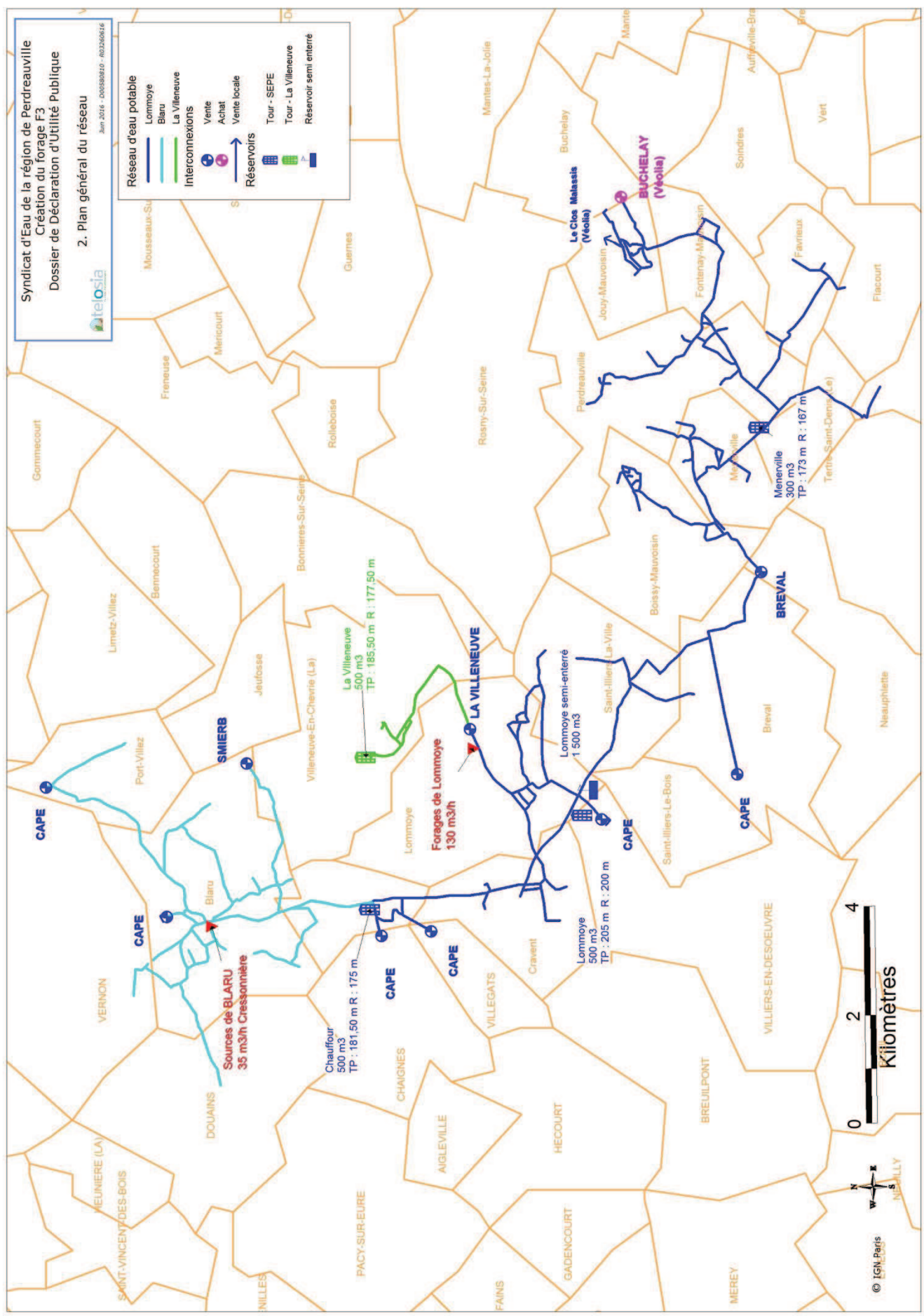
- Lommoye
- Blaru
- La Villeneuve

**Interconnexions**

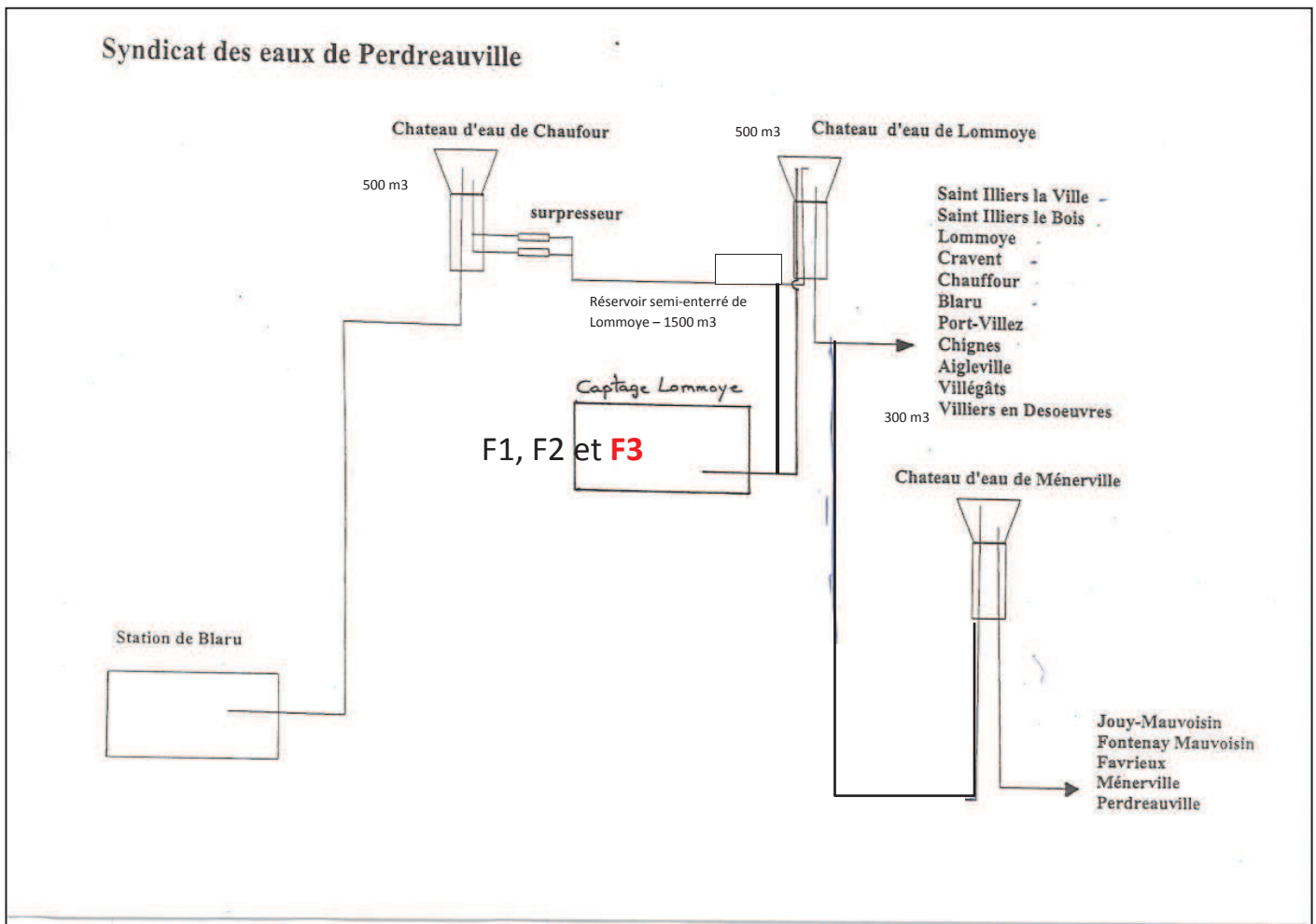
- Vente
- Achat
- Vente locale

**Réservoirs**

- Tour - SEPE
- Tour - La Villeneuve
- Réservoir semi-enterré



## Aménagement et raccordement de F3 – 2017









## Annexe 5. Plan des abords du projet





Mare «Palud

Zone Natura 2000

F1

F2

F3

Échelle 1 : 2 132

0 50 m

Image Google Maps

## **Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000**

### **Usages des eaux souterraines - Incidences**



**Légende :**

Rabattements calculés (m)  
 $T = 1 \text{ } 10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}$   $E = 10 \text{ m}$   $P = 0,05$   
 Pompage sur 6 mois -20h/24h  
 F1 : 19 m<sup>3</sup>/h - F2 : 50 m<sup>3</sup>/h - F3 : 60 m<sup>3</sup>/h

Thalweg - écoulement temporaire

Znieff 1  
 ZPS-Natura 2000  
 Znieff 2

Syndicat d'Eau de la région de Perdreauville  
 Création du forage F3 - Dossier de DUP

telosia

Juin 2016 - D00580810 - R03260616



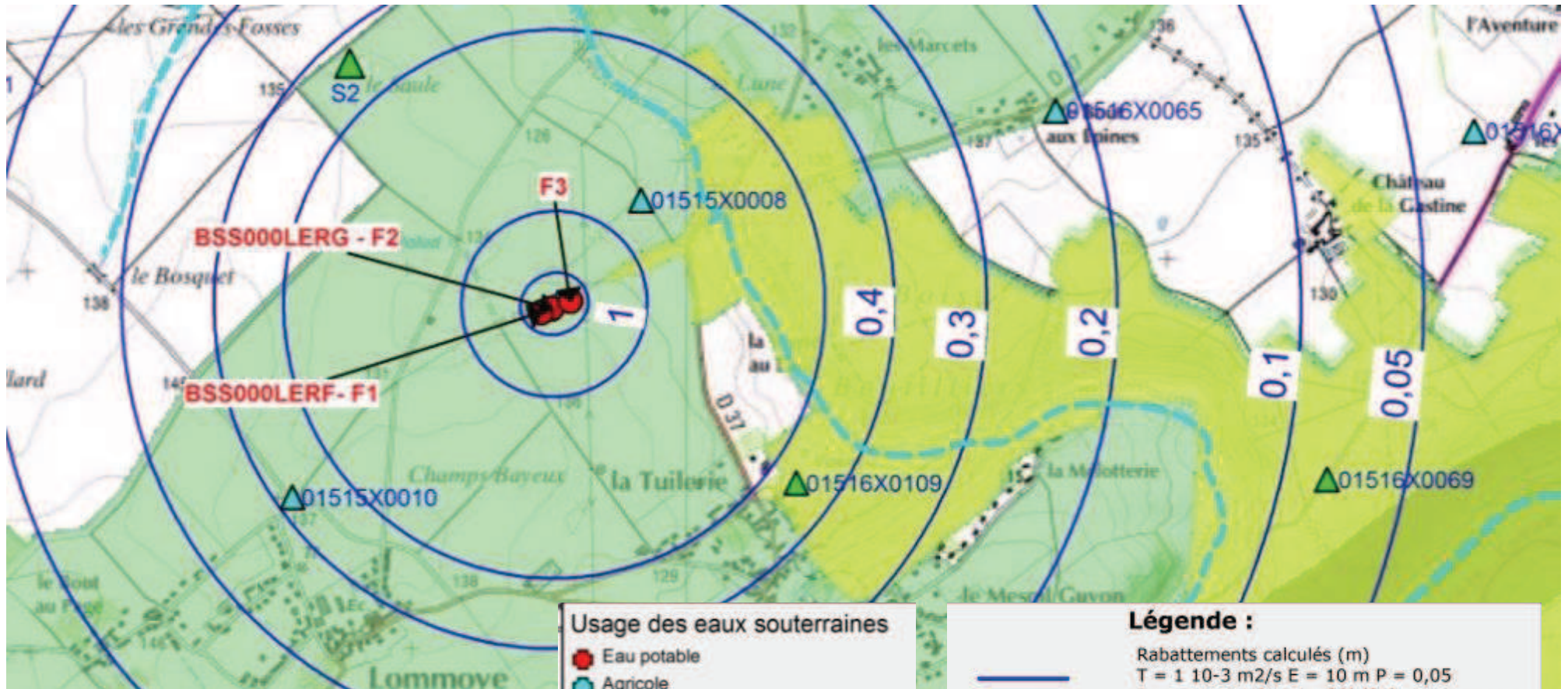
**Usage des eaux souterraines**

- Eau potable
- Agricole
- Domestique
- Usage collectif
- Industriel
- Piézomètre
- Puits absorbant
- Sondage
- ▲ Ouvrage rebouché
- ★ Source
- Abandonné
- △ Inconnu

0,5 Kilomètres

© IGN Paris





**Usage des eaux souterraines**

- Eau potable
- Agricole
- Domestique
- ▼ Usage collectif
- Industriel
- Piézomètre
- ▼ Puits absorbant
- ▲ Sondage
- ▲ Ouvrage rebouché
- ★ Source
- Abandonné
- ▲ Inconnu

**Légende :**

- Rabattelements calculés (m)  
 $T = 1 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}$   $E = 10 \text{ m}$   $P = 0,05$   
 Pompage sur 6 mois -20h/24h  
 F1 : 19 m<sup>3</sup>/h - F2 : 50 m<sup>3</sup>/h - F3 : 60 m<sup>3</sup>/h
- Thalweg - écoulement temporaire
- Znieff 1
- ZPS-Natura 2000
- Znieff 2



### Légende :

Rabattements calculés (m)  
T = 1 10-3 m<sup>2</sup>/s E = 10 m P = 0,05  
Pompage sur 6 mois -20h/24h  
F1 : 19 m<sup>3</sup>/h - F2 : 50 m<sup>3</sup>/h - F3 : 60 m<sup>3</sup>/h

Thalweg - écoulement temporaire

Znieff 1  
ZPS-Natura 2000  
Znieff 2

Syndicat d'Eau de la région de Perdreauville  
Création du forage F3 - Dossier de DUP



Juin 2016 - D00580810 - R03260616



### Usage des eaux souterraines

- Eau potable
- Agricole
- Domestique
- Usage collectif
- Industriel
- Piezomètre
- Puits absorbant
- Sondage
- Ouvrage rebouché
- Source
- Abandonné
- Inconnu